



**HAL**  
open science

# Licence professionnelle Conception 3D avancée et calculs de structures

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Conception 3D avancée et calculs de structures. 2011, Université de Bourgogne. hceres-02039316

**HAL Id: hceres-02039316**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039316v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002792

Dénomination nationale : Production industrielle

Spécialité : Conception 3D avancée et calculs de structures

## Présentation de la spécialité

Cette spécialité « Conception 3D avancée et calculs de structures » est ouverte depuis 2003 à l'IUT de Dijon, département « Génie mécanique et productique » (GMP). Elle est proposée en association avec l'UFR de Sciences et techniques, sans convention avec le monde professionnel bien que le contenu ait été défini avec l'Union des industries et métiers de la métallurgie (IUMM) de la Côte d'Or, en étroite collaboration avec les entreprises régionales. Les métiers visés sont : chargé de projet en conception assistée par ordinateur (CAO), technicien de bureau d'études, technicien industrialisation, responsable amélioration continue. Il existe un équilibre dans le recrutement des candidats entre les titulaires de DUT et de BTS, mais il est à noter un manque d'inscrit provenant de 2<sup>ème</sup> année de licence (L2). Cette licence professionnelle répond bien aux besoins des entreprises régionales.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	20
Taux de réussite	85 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	95 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	28 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	70 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La spécialité est placée sous la responsabilité d'un professeur des universités, 60<sup>ème</sup> section CNU, qui s'appuie sur une équipe pédagogique et un conseil de perfectionnement, fonctionnant comme un comité de suivi. Les partenariats avec le milieu industriel ne sont pas d'ordre institutionnel, bien que les industriels interviennent dans la licence professionnelle essentiellement au niveau du cœur de métier. L'origine des étudiants est en faveur des titulaires d'un DUT « GMP » (60 %). Les flux d'inscrits restent faibles après sept ans d'existence. L'auto-évaluation, très optimiste, a été d'une utilisation limitée par l'équipe pédagogique.

Le suivi de l'insertion professionnelle est très irrégulier, dans la mesure où les enquêtes renvoient à des taux de 54 % à 87,50 % de diplômés dans les quatre années précédentes, et pour des enquêtes à dix mois, douze mois et dix-huit mois. Mais il est à souligner un taux élevé de réponses à l'enquête, compris entre 72 % et 100 %. La stabilité dans l'emploi n'est pas identifiée.

- Points forts :
  - La bonne implication du milieu industriel.
  - Une dynamique de contribution à la formation des enseignants-chercheurs.
- Points faibles :
  - Peu ou pas d'étudiant de L2.
  - Des poursuites d'études à maîtriser.
  - Le suivi non standardisé de l'insertion professionnelle.

## Notation )

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement )

Il est attendu de l'établissement qu'il mette en œuvre une démarche de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés en s'appuyant sur des indicateurs quantitatifs et qualitatifs, c'est-à-dire en proposant des outils de pilotage pour une aide au développement de la formation. Le conseil de perfectionnement serait un lieu d'échanges utile pour identifier et analyser les besoins des professionnels dans le but d'ajuster la formation. Formaliser les partenariats avec le monde professionnel devrait être un objectif à atteindre rapidement.